



NATURE | **CONSERVATION**
CONSERVANCY | **DE LA NATURE**
CANADA

MÉMOIRE AU

**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2016-2017**

Résumé

La croissance économique et la protection de l'environnement doivent aller de pair. Notre environnement appuie la création d'emplois et le développement durable des collectivités. La santé des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins est à la base du bien-être du Canada.

La perte d'habitat, les changements climatiques, les espèces envahissantes et d'autres pressions menacent de plus en plus notre avenir environnemental et financier. Nous devons accélérer de toute urgence la prise de mesures de conservation pour faire en sorte que les écosystèmes du Canada puissent soutenir les générations actuelles et futures et leur permettre d'en profiter.

Conservation de la nature Canada propose l'investissement public-privé le plus important de l'histoire dans la conservation de notre infrastructure nationale. À l'aide d'une **contribution fédérale de 250 millions de dollars** sur une période de cinq ans, nous rallierons les provinces, l'industrie et les citoyens canadiens pour créer un fonds de **750 millions de dollars pour la prise de mesures de conservation.**

Le Canada est l'un des rares pays de la planète dont les terres et les eaux naturelles demeurent suffisantes pour faire une différence à l'échelle mondiale.

Le moment est venu pour le Canada d'agir et d'être reconnu comme étant le chef de file mondial en matière de conservation.

Introduction

Le Comité permanent des finances a mis les Canadiens au défi d'envisager des politiques budgétaires clés qui aideront les collectivités à soutenir les résidents et à contribuer à la croissance du pays.

À Conservation de la nature Canada (CNC), nous ne pouvons imaginer un investissement plus fondamental dans la prospérité future de notre pays que celui d'assurer la conservation de notre infrastructure naturelle. Nous pensons qu'il est possible d'atteindre le but d'une croissance économique soutenue tout en conservant notre patrimoine naturel et en maintenant la santé des écosystèmes. À vrai dire, nous sommes convaincus que nous ne pouvons avoir l'un sans l'autre. Notre expérience éclaire notre vision.

La conservation par le partenariat

Conservation de la nature Canada est un organisme national à but non lucratif voué à la conservation de nos aires naturelles et des espèces qui y habitent – plantes, animaux et humains.

Nous créons des partenariats avec les collectivités, les propriétaires fonciers, les sociétés, les peuples autochtones et les pouvoirs publics (locaux, provinciaux et fédéraux) pour protéger les terres les plus écosensibles du pays. Nous travaillons de concert avec les groupes suivants :

- les dirigeants communautaires, pour les aider à préserver les lieux naturels que leurs résidents chérissent;
- les propriétaires de ranch et les propriétaires fonciers du secteur privé, pour les aider à privilégier les pratiques exemplaires et la conservation sur leurs terres;
- l'industrie, pour aider les entreprises à réaliser des avantages nets pour la nature;
- les peuples autochtones – les projets de partenariat actif comprennent les initiatives de conservation conjointes, l'éducation et la mobilisation des jeunes et la cogestion des terres pour atteindre des objectifs communs. Nous faisons aussi en sorte que le savoir autochtone éclaire notre intendance;
- les gouvernements provinciaux – au cours des dix dernières années, chacun des gouvernements provinciaux a appuyé financièrement CNC en partenariat pour promouvoir la conservation. En tant que partenaire de longue date des gouvernements provinciaux, CNC a apporté son aide dans une large gamme d'activités, depuis la cession de terres de conservation aux parcs provinciaux jusqu'aux mesures de rétablissement des espèces en péril.

CNC a de solides antécédents en tant que responsable digne de confiance de solutions de conservation durable. Depuis 1999, nous avons produit avec succès des résultats de conservation de qualité au moyen de divers programmes de partenariat avec le gouvernement du Canada. Ces initiatives ont pris la forme du Programme de conservation des zones naturelles (PCZN), partenariat public-privé qui a permis jusqu'à présent la conservation de plus de 418 000 hectares (1 million d'acres). De concert avec nos partenaires, nous avons recueilli plus d'un demi-milliard de dollars en contributions de contrepartie pour obtenir des résultats de conservation. Il ne s'agit pas de lieux éloignés et inaccessibles. Plus de 80 % des Canadiens vivent à moins de 100 kilomètres d'un projet de partenariat du PCZN. Les projets du PCZN conservent l'habitat de plus d'un quart des espèces en péril de la liste du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), comme le pluvier siffleur, l'hyménoxys herbacé et le grizzli. Plus de la moitié des projets ont lieu à moins de 25 kilomètres d'aires protégées fédérales.

Nous sommes aussi en mesure de travailler avec l'industrie pour produire des effets durables. Notre travail récent avec Shell Canada a permis de libérer plus de 8 600 kilomètres carrés de permis de sondage au large des côtes près du détroit de Lancaster, que CNC a redonnés au gouvernement du Canada à l'appui d'une aire marine protégée fédérale future. Il s'agit de la plus grande contribution, jusqu'à présent, à l'appui du mandat du gouvernement de conserver 5 % des zones marines et côtières d'ici 2017 et 10 % d'ici 2020, conformément à la Convention sur la diversité biologique (objectifs d'Aichi pour la biodiversité). Nous avons travaillé pendant de nombreuses années pour faciliter des transferts semblables dans la mission de conservation à grande échelle.

Notre modèle de conservation en collaboration fonctionne et produit des résultats durables. Ensemble, **pendant 55 ans**, CNC et ses partenaires ont conservé plus de 1,1 million d'hectares

(2,8 millions d'acres) d'un océan à l'autre. Il s'agit d'un espace deux fois supérieur à celui de l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant près de six décennies, nous avons acquis une profonde compréhension du Canada. En raison de la vaste expérience et de la confiance du public dans notre travail, CNC a été coté comme étant le premier organisme de conservation du pays pendant six années consécutives par le *MoneySense Magazine*.

La nature : Une base pour la croissance économique

La croissance économique et la protection de l'environnement doivent aller de pair. Nous ne pouvons croître et prospérer sans assurer la viabilité et la durabilité de notre infrastructure naturelle. Le capital naturel figure au nombre de nos avantages concurrentiels et signale au monde que l'environnement joue un rôle primordial dans notre développement économique. L'intendance de nos écosystèmes riches et producteurs présente des avantages directs. Notre environnement appuie la création d'emplois, aide à attirer le talent et permet aux entreprises canadiennes d'exercer une concurrence à l'échelle mondiale.

La nature fournit les biens et services essentiels qui appuient la santé et la prospérité de nos collectivités et elle permet aux Canadiens de participer à l'économie.

- La nature réduit les besoins d'infrastructure grise et aide à purifier l'air et l'eau.
- La nature aide les collectivités et les espèces à atténuer les effets néfastes des changements climatiques.
- La nature appuie notre niveau de vie élevé et fait du Canada un pays attirant où vivre et investir.
- La nature appuie les secteurs du voyage et du tourisme en croissance (secteurs plus importants en pourcentage du PIB que l'exploitation minière, l'agriculture et la foresterie).

La santé des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins est à la base du bien-être du Canada, que ce soit aujourd'hui ou demain. Toutefois, la perte d'habitat, les changements climatiques, les espèces envahissantes et d'autres pressions menacent de plus en plus notre avenir environnemental et financier. Nous devons accélérer de toute urgence la prise de mesures de conservation pour faire en sorte que les écosystèmes du Canada puissent soutenir les générations actuelles et futures et leur permettre d'en profiter

La nature : Le cadeau du Canada au monde

Avec 20 % des réserves mondiales d'eau douce, 25 % des forêts septentrionales et 25 % des terres humides, le Canada est l'un des rares pays de la planète dont les terres et les eaux naturelles demeurent suffisantes pour faire une différence à l'échelle mondiale.

La conservation au pays a des incidences loin au-delà de nos frontières. CNC travaille pour conserver les bassins hydrographiques transfrontaliers, comme la vallée de la rivière Flathead. Nos terres conservées viennent en aide à des espèces transfrontalières comme le bécasseau semipalmé et le monarque.

CNC a été encouragé par la récente annonce faite par le premier ministre Trudeau et les présidents des États-Unis et du Mexique : « Prendre des mesures d’envergure nationale en vue d’intégrer la conservation et l’utilisation durables de la biodiversité dans divers secteurs » et « ... rassembler les intervenants dans le but d’élaborer des stratégies d’investissement en matière de conservation ».

En tant que signataire de la Convention sur la biodiversité (objectifs d’Aichi pour la biodiversité), le Canada s’est engagé à protéger 10 % de nos zones marines et côtières et 17 % de notre habitat terrestre et d’eau douce d’ici la fin de la décennie. Ce n’est qu’au moyen de partenariats que nous pouvons espérer atteindre ces objectifs. C’est en travaillant ensemble uniquement – le gouvernement et la société civile – que nous pouvons faire en sorte que le Canada dépasse ses obligations internationales et se fasse connaître comme étant **le chef de file mondial en conservation**.

Le Canada a besoin de la nature, et la nature doit compter sur nous tous pour que les efforts de conservation soient redoublés – dès maintenant.

Proposition pour un partenariat élargi et amélioré avec le gouvernement du Canada

Pour atteindre l’objectif d’être le chef de file mondial en conservation, nous imaginons le plus grand investissement public-privé de l’histoire en conservation canadienne. Le plan quinquennal de Conservation de la nature Canada permettra de mener à bien plus de 500 des projets de conservation prioritaires, dont 12 initiatives de premier plan dans l’aménagement du paysage et un réseau accessible de destinations de nature pour le grand public. Nous conserverons l’habitat, mettrons un plus grand nombre de gens en contact avec la nature et inspirerons d’autres personnes à se joindre à nous.

Un partenariat public-privé élargi et amélioré est essentiel. Le Canada a déjà en place un partenariat efficace et rentable de conservation avec Conservation de la nature Canada grâce au Programme de conservation des zones naturelles. Le défi consiste maintenant à accroître ce partenariat pour accélérer le rythme de conservation de manière à ce que le Canada soit reconnu comme le chef de file mondial pour la protection de son infrastructure naturelle.

Conservation de la nature Canada propose un partenariat de conservation élargi et amélioré avec le gouvernement du Canada, appuyé par une contribution fédérale de 250 millions de dollars sur cinq ans. Au moyen de ce partenariat élargi, CNC s’engagera avec les Canadiens à maximiser la contribution du gouvernement fédéral et à fournir un financement de contrepartie pour réaliser le plus grand investissement public-privé de l’histoire pour la nature et un investissement cumulatif de 750 millions de dollars dans les mesures de conservation.

Un autre investissement fédéral de 250 millions de dollars dans le partenariat du PCZN produira plus **de 500 000 hectares** (1,2 million d'acres) d'habitat nouvellement conservé et favorisera l'établissement de **millions d'hectares de plus** d'aires protégées fédérales et provinciales. Il mettra à profit des initiatives existantes pour créer le plus grand investissement cumulatif public-privé en conservation dans l'histoire du Canada.

Un programme élargi et amélioré de partenariat public-privé avec Conservation de la nature Canada aura pour effet de conserver des habitats naturels importants dans tout le Canada, de mettre un plus grand nombre de Canadiens en contact avec la nature et d'encourager les collectivités à prendre soin de notre infrastructure naturelle par les moyens qui suivent.

- Continuer de protéger notre infrastructure naturelle et un ensemble complet de biens et de services écologiques, y compris de l'eau potable, le stockage et la séquestration du carbone, la protection contre les inondations, les services de pollinisation et l'atténuation des effets de la sécheresse.
- Mettre en œuvre des mesures d'intendance cruciales pour protéger et restaurer l'habitat naturel, notamment par une meilleure connectivité à l'intérieur de l'écosystème plus vaste des aires protégées.
- Conserver l'habitat pour au moins le tiers des espèces terrestres et d'eau douce en péril du Canada.
- Influencer et soutenir la conservation dans le paysage fonctionnel.
- Améliorer notre planification de la conservation, domaine dans lequel CNC est déjà un chef de file canadien. Nous avons mis au point des outils pour être à même de viser les lieux dont la priorité est la plus élevée. Des évaluations très détaillées de toutes les écorégions du Sud du Canada ont été effectuées et elles sont accessibles au public. Un partenariat élargi permettra l'achèvement d'évaluations semblables pour les régions du Nord, présentant ainsi à tous les groupes intéressés des données cruciales pour appuyer des décisions éclairées, fondées sur les faits, pour le développement et la conservation. Le Canada ne peut accomplir sa mission à l'égard des objectifs d'Aichi pour la biodiversité sans les paysages représentatifs du Sud sur le plan écologique ET sans les vastes espaces du Nord. La planification de la conservation est à la base d'un système intégré.
- Créer un plus grand nombre de partenariats avec les Autochtones dans tout le Canada pour atteindre les objectifs de conservation pour les terres et les eaux d'importance écologique dans leur propre territoire.
- Soutenir le travail avec l'industrie pour faciliter la renonciation aux droits miniers, supprimer les obstacles et accélérer l'établissement d'aires protégées fédérales et provinciales, en particulier des aires marines nationales de conservation. La collaboration à cette échelle (comme notre travail récent avec Shell Canada dans le détroit de Landcaster) doit se faire de toute urgence si le Canada veut atteindre les objectifs d'Aichi dont les dates visées approchent rapidement pour la conservation des aires marines et terrestres.

- Mobiliser un plus grand nombre de Canadiens à l'égard de la conservation, sur leurs propres terres, et ailleurs. Jusqu'à présent, le PCZN a appuyé le travail de 38 fiducies foncières locales. Nous continuerons de multiplier ces possibilités, en tirant parti des normes, des pratiques et des processus pour aider les fiducies foncières à faire en sorte qu'elles soient en mesure d'assurer une conservation de qualité dans l'avenir.

Conclusion

Le Canada jouit déjà d'une réputation favorable en tant que pays qui bénéficie de la collaboration entre le gouvernement et les praticiens de la conservation. À l'échelle internationale, le Canada est reconnu pour son leadership progressiste et son aptitude à fusionner les politiques environnementales, les stimulants fiscaux et la prestation sur le terrain pour produire des effets. Le Partenariat de conservation des zones naturelles et le Programme des dons écologiques ne sont que deux exemples de programmes canadiens efficaces qui sont étudiés par d'autres pays. De nombreux pays ont des politiques environnementales et de conservation qui sont en place, mais sans stimulants fiscaux pour les propriétaires fonciers du secteur privé et les citoyens, les programmes ne peuvent atteindre leur potentiel. Le pouvoir d'engager le gouvernement et la société civile pour encourager les mesures de conservation à l'échelle nationale ne peut être surestimé.

Conservation de la nature Canada imagine l'investissement public-privé le plus important de l'histoire de la conservation canadienne. Un investissement dans la nature est aussi un investissement dans notre économie, dans la création d'emplois, et dans la santé et la prospérité de nos collectivités.

À Conservation de la nature Canada, nous sommes prêts à apporter notre collaboration. Ensemble, nous pouvons tirer parti de la réputation du Canada et de son engagement à l'égard de la nature. Par le travail en partenariat, le Canada s'est classé au premier rang du monde pour ce que nous conservons aujourd'hui et ce que nous décidons de transmettre demain aux générations futures.